



A l'occasion des célébrations du 450ème anniversaire de la naissance de William Shakespeare, cet événement combinera dans notre académie :

- le traditionnel concours académique d'écriture de nouvelles en langue anglaise, réservé aux élèves de lycée
- une nouvelle compétition de jeu théâtral, réservée aux élèves de collège

## 1 – Objectifs pédagogiques :

- solliciter la créativité et l'imagination des élèves
- éduquer le goût d'écrire pour accroître le plaisir de lire
- écrire dans le but d'être lu, apprécié ou critiqué
- compléter l'approche rationnelle et analytique de la littérature par la pratique intuitive et sensible de la création littéraire
- reconnaître et comprendre les caractéristiques et les contraintes formelles d'un genre littéraire par la pratique sensible de la création littéraire imitative de ce genre
- placer la pratique institutionnelle de l'écriture en langue vivante dans une situation stimulante (participer à un concours littéraire, en connaître et en accepter les contraintes formelles et les critères de sélection)
- acquérir des savoirs formels (stylistiques, lexicaux, grammaticaux, rédactionnels, bureautiques, etc.) motivés par les besoins que dicte l'acte individuel d'écriture
- induire un sentiment de fierté devant l'œuvre accompli

## 2 - Modalités pédagogiques :

- le concours est ouvert à toutes les classes du **Cycle Terminal des lycées généraux et technologiques, quelle que soit la filière**
- on privilégiera la participation de **groupes classe** au sein desquels des **procédures de sélection** des textes pourront être organisées dans le cadre de scénarios pédagogiques
- la participation au concours doit pouvoir s'inscrire dans une période d'apprentissage consacrée au genre littéraire de la nouvelle
- la participation au concours doit pouvoir s'inscrire dans une période d'apprentissage consacrée à l'œuvre de Shakespeare ou à certains de ses aspects
- comme de coutume, les professeurs sont entièrement libres de convoquer tous les moyens et toutes les ressources didactiques ainsi que tous les outils qu'ils jugeront appropriés pour faire de la participation à ce concours un acte essentiel d'apprentissage et de pratique de la langue
- quelles que puissent être leurs qualités formelles, les œuvres soumises au jury devront refléter les efforts et l'investissement personnels des élèves et l'état authentique de leur pratique de la langue